



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Revalorisation des kinésithérapeutes

Question écrite n° 9363

Texte de la question

Mme Sophie Mette attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la vive inquiétude exprimée par les kinésithérapeutes de la Gironde concernant le report de la revalorisation de leurs actes, initialement prévue au 1er juillet 2025. En tant que députée de la Gironde, elle a été directement interpellée par des professionnels du département, mobilisés localement le 10 juillet 2025 lors d'une action symbolique menée devant la CPAM de Bordeaux. Cette mobilisation faisait suite à la manifestation nationale interprofessionnelle du 1er juillet, à laquelle les kinésithérapeutes ont participé aux côtés d'autres professions de santé. Les professionnels dénoncent un report de leur revalorisation motivé par les prévisions de dépassement de l'ONDAM pour 2025, alors même que les causes principales de ce dépassement (hausse des dépenses hospitalières, des indemnités journalières et économies mal évaluées sur les médicaments) ne relèvent pas de leur activité. Les représentants de la profession rappellent que leurs actes sont parmi les moins revalorisés depuis vingt ans, avec une perte de pouvoir d'achat estimée à près de 40 % sur la même période. Ils alertent également sur les conséquences de ce blocage : diminution de l'offre de soins remboursés, désengagement progressif des soins conventionnés et inégalités croissantes d'accès à la kinésithérapie, notamment dans les zones déjà fragiles. Elle demande donc si le Gouvernement envisage de reconsidérer ce report et quelles mesures il compte mettre en œuvre pour garantir aux kinésithérapeutes une juste rémunération de leur travail, condition indispensable au maintien d'un accès équitable aux soins sur l'ensemble du territoire, y compris en Gironde.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9363

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 août 2025](#), page 7105